



L'association Cicérone souhaite accueillir un(e) volontaire en service civique, pour une mission de 10 mois, autour de ses actions d'animations et d'accompagnement.

Autour de l'axe : Favoriser le lien social par l'accompagnement d'habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires

Ce service civique sera porté par la fédération des centres sociaux de la Vienne

Mission confiée au jeune engagé en service civique

Participer aux animations (animation autour du jeu) et aux temps d'accompagnement (Accompagnement social, savoirs de base et accompagnement scolaire) proposés par l'association en lien avec les équipes professionnelles et bénévoles.

→ Découverte et participation à des actions d'animation et d'accompagnement social, découverte de la vie associative, participation à l'animation d'un territoire.

Connaissance et savoirs-être attendus :

- Etre à l'aise dans le contact au public, puisque c'est l'essentiel de la mission.
- Etre respectueux des parcours de vie de chacun
- Etre respectueux des différents publics (enfants, adultes en insertion, adultes handicapés...)
- S'avoir s'adapter aux situations
- Etre motivé pour réaliser une mission de service civique

Pour cela le volontaire sera accompagné des professionnels et pourra échanger sur sa pratique

Durée de l'accueil

La mission est de 10 mois



Un accompagnement tout au long de la mission :

Avec la Fédération locale :

- Suivis téléphoniques les vendredis matins ou par courriels tout au long de la durée du contrat que ce soit avec le jeune, son tuteur ou le directeur de la structure
- 1 bilan intermédiaire en milieu de durée de contrat
- 1 bilan final ou nominatif

Avec le tuteur (association Cicérone) :

- Un point régulier hebdomadaire (définition et bilan des tâches réalisées)
- Un point d'équipe mensuel

Un temps sera donné au volontaire tout au long de la mission pour aborder son projet d'avenir et l'accompagner dans la mesure du possible à sa réalisation.

→ Formation pendant le temps du service civique :

La formation civique et citoyenne (formation obligatoire) avec tous les services civiques du réseau des centres sociaux ; autres formations.



Documents nécessaires et à prévoir pour établir le contrat d'engagement :

- > Un CV (utile pour le travail sur l'après service)
- > Une copie de la carte d'identité (recto, verso) à vérifier la nationalité du jeune,
- > Une Copie de carte de santé ou vitale
- > Une attestation des ayants droits RSA (s'il y a lieu),
- > Une attestation du médecin certifiant que le jeune peut travailler en accueil collectif d'enfants,
- > Une copie de la responsabilité civile du jeune ou de ses parents,
- > Un RIB.

Contact

Marielle Khemache

Association **Cicérone**

Espace associatif

45, avenue Maurice Bailly

86400 Civray

Tel: 05 49 87 91 43

mkhemache.cicerone@orange.fr

<http://cicerone.centres-sociaux.fr/>